



FICHE de POSTE de DELEGUE(E) DEPARTEMENTAL(E)

De l'Union Sportive de l'Enseignement du Premier degré du département de l'Hérault (USEP 34)

Préambule

Etre délégué(e) départemental(e) USEP nécessite une connaissance du milieu scolaire et de la pédagogie, mais également une connaissance de la vie associative et sportive.

Missions et fonctions

La fonction comporte des missions d'animation, de direction, d'administration, s'exerçant dans les domaines associatif, sportif et scolaire.

La singularité de l'USEP se manifeste par son appartenance à la Ligue de l'Enseignement, mouvement d'éducation populaire et par son ancrage dans l'école. Ainsi le (la) délégué(e) USEP doit être une ressource pour les enseignants des écoles primaires publiques.

La mission s'exerce à temps plein (35h/semaine), selon des horaires variables, parfois le soir et/ou le week-end, ce qui nécessite une grande disponibilité. Le temps de travail sera donc annualisé afin de pouvoir répondre aux périodes d'activités spécifiques à nos pratiques.

Eléments de base sur le poste

Le siège social est basé à Montpellier avec des déplacements sur tout le territoire de l'Hérault.

Le (la) délégué(e) est placé(e) sous la responsabilité du président du comité départemental de l'Hérault.

Le (la) postulant(e) doit :

Etre titulaire d'un DEJEPS, d'un BPJEPS, d'une licence STAPS, d'un master en management des organisations sportives ou d'un Master Métiers de l'Enseignement de l'Education et de la Formation. La possession d'un BAFA ou BAFD sera fortement appréciée.

- Etre titulaire du PSC1 ou s'engager à le passer
- Etre titulaire du permis B
- Avoir (ou être en capacité d'avoir rapidement) une bonne connaissance de la mise en œuvre de l'éducation physique et sportive dans les écoles publiques
- S'engager à suivre les formations complémentaires obligatoires (stage de nouveaux délégués Ligue et USEP)

USEP34

Maison départementale des sports

ZAC Pierres Vives

Esplanade de l'Egalité

34086 Montpellier cedex 4

06 20 05 01 45

Union Sportive de l'Enseignement du Premier Degré de l'Hérault



Compétences nécessaires sur le poste

- Avoir le sens de l'organisation
- Avoir le sens des relations humaines
- Avoir des notions de gestion (suivi des finances, élaboration de budgets, demande de subventions...)
- Savoir analyser, synthétiser, rédiger
- Savoir animer une équipe
- Avoir les connaissances de base en bureautique
- Savoir communiquer devant divers publics

Profil du poste

- Organisation, gestion et animation des rencontres USEP (calendriers, inscriptions, transports, fiches de rencontres)
- Développement de la vie associative à l'école
- Organisation du secrétariat administratif du comité départemental
- Elaboration, mise en œuvre et suivi des projets, des contrats d'objectifs
- Constitution des dossiers de demande de subventions et suivi financier
- Représentation du comité départemental en liaison avec le président
- Animation de la vie fédérative (suivi des associations de secteur, soutien logistique aux associations, participation aux travaux du comité régional, liaison avec l'échelon national)
- Maintien d'un lien permanent avec la Ligue de l'enseignement par la participation à des réunions de concertation et de régulation
- Contribution au fonctionnement de l'équipe technique régionale USEP

Modalités de recrutement

Le (la) délégué(e) départemental(e) sera classé(e) comme technicien dans le cadre de la Convention Collective Nationale du sport (groupe 5).

Contrat à durée indéterminée à compter du 01/09/2021.

Merci de transmettre CV et lettre de motivation avant le 30/06/2021 par mail à l'adresse suivante : president@crusep-occitanie.org